

# Compte rendu du conseil d'école du 5 mars 2015

Présents : Mme VERRIER, Mme MOREAU, Mme HARDY, M. BEAUVAIS, M. DUBOST, parents d'élèves – M. GREARD, élu référent d'Argentan Intercom – Mme GROSSET, Argentan Intercom – M. REY, D.D.E.N. – Mme DOZIAS, Mme GERMAIN, Mme BOUTRY, Mme LERMIER, Mme FOUCHER, M. THIEUW, enseignants.

Excusé : M. VOISIN, I.E.N.

## 1. Organisation du temps scolaire

Une proposition d'organisation du temps scolaire doit être faite par le conseil d'école à la DSDEN. C'est le Directeur Académique, M. LACAN, qui prend ensuite la décision de valider ou non cette organisation.

Un bureau communautaire s'est tenu le 17 février et a décidé de modifier le cadre de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Il a acté les points suivants :

- un seul créneau long de TAP d'1h40
- maintien de la gratuité pour les familles
- encadrement exclusivement assuré par les 3 structures socio-éducatives partenaires: Familles Rurales, Maison du Citoyen et Ligue de l'Enseignement.

Cette décision, qui tient compte des premiers bilans effectués en comité de suivi, intervient dans un cadre budgétaire contraint :

- des créneaux de trente minutes insatisfaisants pour les enfants, les équipes d'encadrement et les familles,
- un recrutement des animateurs compliqué pour les créneaux de trente minutes et les créneaux de TAP positionnés tous en même temps pour les écoles du territoire,
- un souhait des parents de pouvoir à nouveau échanger avec les enseignants à l'issue de la journée scolaire (les enseignants sont présents à l'école à 16h30 le lundi et le jeudi à la suite des APC)
- une volonté réaffirmée par la collectivité de maintenir des projets de qualité sur un créneau long qui permet de proposer effectivement des activités artistiques, culturelles ou sportives et de sortir de l'école.

Les horaires de l'école de Sarceaux seraient alors les suivants :

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h00-12h00 enseignement	9h00-12h00 enseignement	9h00-12h00 enseignement	9h00-12h00 enseignement	9h00-12h00 enseignement
12h00-13h50 pause méridienne	12h00-13h50 pause méridienne		12h00-13h50 pause méridienne	12h00-13h50 pause méridienne
13h50-16h30 enseignement	13h50-16h30 enseignement		13h50-14h50 enseignement	13h50-16h30 enseignement
			<b>14h50-16h30 TAP</b>	

Une enquête a été effectuée auprès des parents d'élèves afin de recueillir leur avis sur cette organisation ainsi que sur une solution alternative qui consisterait à ne pas allonger la pause méridienne et à avancer la fin de l'école à 16h10. 64 réponses ont été reçues.

Cette enquête a donné des résultats difficiles à exploiter et qui ne permettent pas d'avoir une vision précise des conséquences de l'application de l'une ou l'autre organisation.

Néanmoins, il en ressort nettement que chacune de ces solutions fait de nombreux insatisfaits. L'allongement de la pause méridienne est cependant la solution la moins choisie.

Choix de la solution 1 (allongement du midi – fin d'école à 16h30)	Choix de la solution 2 (pas d'allongement du midi – fin d'école à 16h10)	Aucune solution sélectionnée ou les deux
18	31	15

<b>Retour possible à 13h40</b>	11 oui	14 non	39 sans réponse ou ne savent pas
<b>Départ possible à 16h10</b>	22 oui	18 non	24 sans réponse ou ne savent pas

Un allongement de la pause du midi obligerait les enfants à rester 20 minutes de plus dans la cour par tout temps, dans les mêmes conditions d'accueil. Cela augmenterait les risques d'accident et l'énervement des enfants avant le

retour en classe et, par conséquent, aboutirait à encore plus de problèmes d'attention et de concentration en début d'après-midi.

Ramener à 13h40 les enfants qui mangent à la maison poserait problème à certains parents qui reprennent le travail à 13h30 pour la plupart.

Pour les petits, l'accueil à la sieste se ferait en deux étapes, une vers 13h00 (pour ceux qui mangent à la cantine), comme actuellement, et l'autre vers 13h50 au lieu de 13h30, avec le risque de perturber le sommeil des premiers couchés. Le second coucher s'avère d'ailleurs tardif et certains enfants risquent de s'endormir chez eux et de ne pas revenir à l'école l'après-midi, ce qui serait dommage.

Dans l'hypothèse d'une fin d'école à 16h10, de nombreux enfants resteraient probablement jusqu'à 16h30 et les parents demandent à ce que la garderie soit gratuite jusque là. Cette solution conduirait à une augmentation sensible des élèves restant en garderie, ce qui impliquerait de repenser les modalités d'accueil et de surveillance.

Mme GROSSET avance l'hypothèse d'un double service de restauration le midi qui permettrait aux enfants de manger dans de meilleures conditions. M. THIEUW suggère que les enfants qui attendent pour manger ou ont déjà mangé soient surveillés dans la garderie et la cour attenante. Cela offrirait aux enfants la possibilité de s'abriter et de bénéficier d'activités plus variées (jeux, livres, dessin...).

Cette organisation en deux services nécessiterait par contre un peu plus de personnel afin d'assurer simultanément la surveillance de la cantine et de la garderie.

D'autre part, les parents qui reprennent le travail à 13h30 et dont les enfants mangent à la maison pourraient se retrouver dans l'obligation d'inscrire leur enfant à la cantine à moins d'avoir l'autorisation de les ramener dès 13h20. Dans les deux cas, les effectifs se trouveraient alors augmentés d'autant et l'accueil à la garderie ne serait peut-être pas possible par manque d'espace. Actuellement, on compte environ 60 demi-pensionnaires.

Avant qu'une proposition définitive ne soit arrêtée, une nouvelle enquête plus précise semble nécessaire et va être élaborée par M. THIEUW et les représentants des parents d'élèves.

## 2. Règlement intérieur

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) a mis à disposition des établissements scolaire un nouveau règlement type départemental qui doit servir de modèle à la rédaction du règlement intérieur de chaque école.

Celui-ci doit être élaboré par l'ensemble des membres de la communauté éducative : enseignants, personnels, parents, collectivité territoriale.

M. THIEUW souhaite former un groupe de travail sur ce sujet et demande des volontaires.

## 3. Actions pédagogiques et projets

### Saison culturelle

Les élèves de maternelle et de CM ont déjà assisté à un spectacle au mois de janvier. D'autres spectacles sont prévus dans les semaines à venir :

Jeudi 12 mars 2015 à 14h30	Panique au bois béton	CP-CE
Lundi 30 mars 2015 à 14h30	Monsieur M	CP-CE
Jeudi 9 avril 2015 à 14h30	Não Não	Maternelle
Jeudi 21 mai 2015 à 14h30	Le voyage de M. Monteverdi	CM

### Natation

Le cycle natation des élèves de CM1-CM2 s'est terminé le 1<sup>er</sup> décembre. Actuellement, les élèves de CP, CE1 et CE2 se rendent au centre aquatique chaque vendredi après-midi. Leur cycle prendra fin le 20 mars.

### Médiathèque

Les élèves de maternelle se sont rendus à la médiathèque d'Argentan au mois de janvier pour visiter l'exposition Fanny FERRÉ et Pierre GUILLOTEAU. Ils ont également pu fréquenter l'auditorium et la bibliothèque jeunesse.

### Carnaval

Il s'est déroulé le mercredi 25 février. Malgré une petite pluie fine, les enfants ont pu défiler dans les rues de Sarceaux, accompagnés par de nombreux parents. La sécurité a été assurée par quelques volontaires du club de la joie de vivre. Chacun a pu ensuite déguster les crêpes que les parents avaient fournies en grande quantité. Merci à tous pour la réussite de cette matinée.

### Projets pédagogiques

Des sorties sont envisagées pour la fin de l'année et sont actuellement à l'étude.

- Mme LERMIER aurait souhaité travailler sur le thème de la mer mais aucun aquarium ne se trouvant suffisamment près, elle envisage plutôt une sortie au zoo.
- Mme BOUTRY et Mme DOZIAS prévoient une journée à la Roche d'Oëtre pour une randonnée et une séance d'accrobranche.
- M. THIEUW prévoit une sortie à Falaise pour visiter le château ainsi qu'éventuellement le musée des automates.
- Mme GERMAIN envisage une sortie à la ferme de Cisai-Saint-Aubin avec une classe maternelle d'Argentan.

Mme GROSSET rappelle que des subventions auraient pu être demandées à Argentan Intercom et qu'elle a suggéré qu'un budget annuel de 10 euros par enfant soit alloué pour les transports. Le vote du budget intercommunal aura lieu le 15 avril.

### Evènements à venir

- Loto : samedi 21 mars à la salle de Fontenai sur Orne. Les réservations sont à faire par téléphone.
- Fête de l'école : samedi 27 juin. M. THIEUW a demandé à Argentan Intercom s'il serait possible d'avoir une estrade ou scène.

## **4. Travaux et investissements**

### Travaux réalisés

Au cours des derniers mois, le service technique a été sollicité à diverses reprises pour de nombreux petits travaux qu'il serait fastidieux de lister ici. Il s'agit de différentes réparations (WC, rideaux, portes coulissantes, chauffage...). Les panneaux de basket ont été enlevés.

Les enseignants remercient le personnel pour sa réactivité et son efficacité.

### Travaux et investissements prévus ou à prévoir

M. THIEUW rappelle quels sont les projets de travaux qui ont été envisagés pour cette année : la clôture du côté rue, l'aire de jeu pour la maternelle (bac à sable couvert et jeux à ressorts).

Les représentants d'Argentan Intercom ont été informés des problèmes occasionnés par le revêtement qui a été mis à la place du bac à sable. Il s'agit de gravillons et de cailloux qui se trouvent de plus en plus éparpillés tout autour, dans la cour. Les enseignants sont obligés d'intervenir régulièrement pour interdire aux élèves d'en ramasser pour les lancer ou jouer avec. Ces cailloux représentent un danger pour la sécurité de tous les usagers de l'école.

Pour la prochaine période, les animateurs des TAP souhaiteraient faire du jardinage et auraient besoin d'un espace pour cela. M. THIEUW demande si la terre pourra être préparée lors des prochaines vacances scolaires, derrière la maternelle.

La classe des petits aurait besoin de nouvelles chaises mieux adaptées à la taille des élèves.